

Pour être sûr d'être vu!





La référence professionnelle

Profil de lectorat



67 %

des lecteurs de PLM ont un quota supérieur à **300 000 litres/an**



62 %

des lecteurs de PLM produisent plus de **8 000 kg de lait/vache/an**

La version numérique



Chaque mois nos abonnés reçoivent un lien numérique pour la consultation du magazine en mode flash.

Ils peuvent :

- consulter 3 années d'archives,
- utiliser le moteur de recherche d'articles,
- profiter des animations 3D vidéos,
- consulter vos sites web, fiches techniques, vidéos à partir de vos annonces.

(N'hésitez-pas à nous consulter pour en savoir plus)

Chiffres clés Source AD QUATION 6/2011

TEMPS DE LECTURE

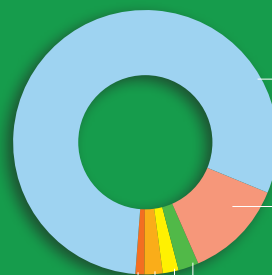
PLM est le n° 1 des revues laitières en temps de lecture avec une moyenne de

54,6 min

Reprise en main

2,9 fois

Structure d'audience



80,1 % Producteurs de lait

12,2 % Prescripteurs et encadrement

4,3 % Inséminateurs et contrôleurs laitiers

6,4 % Techniciens

1,1 % Laboratoires vétérinaires

0,4 % Directions de laiteries, groupements

1,0 %

Divers

et sans référence

2,6 % Salariés firmes et coopératives

2,1 %

Administration

2,0 % Enseignement recherche

Périodicité :

Mensuel

**Soit 11 numéros par an
Numéro de juillet-août
couplé**

Parution :

le 15 du mois

(Août excepté)

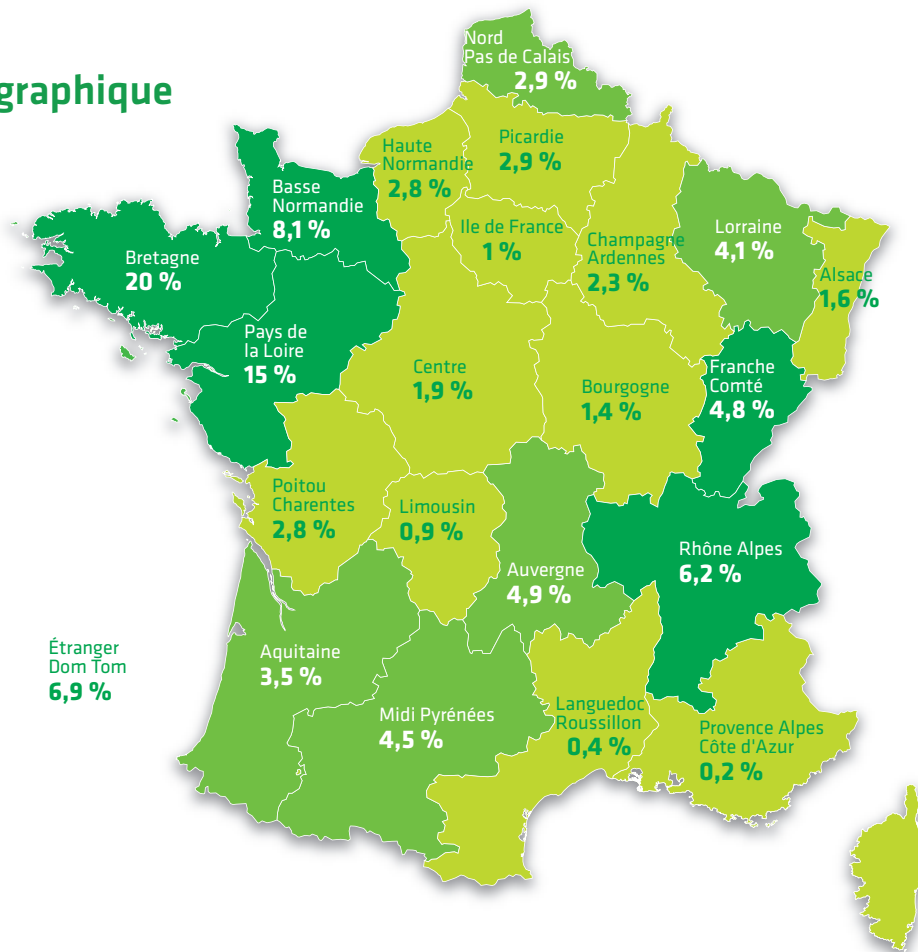
Numéro SPACE

(le 5 septembre 2012)

Tirage

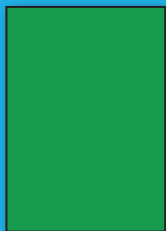
18 500 exemplaires

Répartition géographique



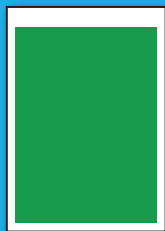
Formats publicité et renseignements techniques

Page - Plein papier



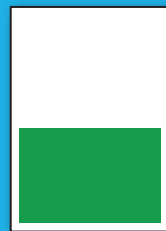
Après rogne
H 297 mm x L 210 mm

Page - Format utile



H 260 mm x L 185 mm

1/2 page - Largeur



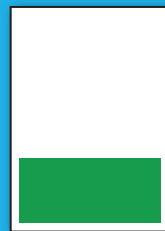
H 125 mm x L 185 mm

1/2 page - Hauteur



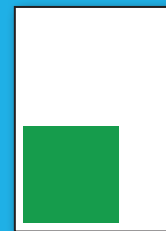
H 260 mm x L 90 mm

1/3 page - Bandeau



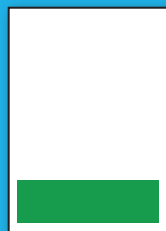
H 85 mm x L 185 mm

1/3 page - Carré



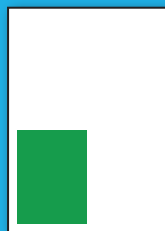
H 125 mm x L 122 mm

1/4 page - Largeur



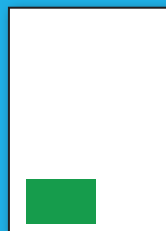
H 60 mm x L 185 mm

1/4 page - Hauteur



H 125 mm x L 90 mm

1/8 page - Largeur



H 60 mm x L 90 mm

Parution : 11 numéros par an

Format : H 297 mm x L 210 mm

Papier utilisé :

Pour la couverture : papier couché brillant 135 g

Pour l'intérieur : papier couché moderne mat 90 g

Type de fichier :

Chaque fichier ne doit contenir qu'une page au format de l'insertion.

• **Fichier PDF HD :** Fichier optimisé garantissant la restitution totale des données contenues dans la mise en page.

Le PDF issu de Indesign doit être exporté au format "PDF/X-1a:2001" ou "PDF/X-3:2002" selon les normes Sicogif.

Le PDF issu de Quark Xpress doit être fabriqué impérativement à partir d'un fichier PostScript exporté de Quark Xpress puis distillé dans Acrobat Distiller au format "PDF/X-1a:2001" ou "PDF/X-3:2002" selon les normes Sicogif.

• **Fichier Photoshop :** Fournir un fichier en EPS, CMJN et en 600 dpi, au format de la page. Aplatir les calques avant l'enregistrement du fichier.

Tous les éléments, sont à nous transmettre sur notre serveur FTP (voir documentation Serveur FTP) ou sur CD-rom ou DVD, accompagnés d'une épreuve couleur certifiée (approval, cromalin, iris...) issue du(des) fichier(s) et horodatée en coïncidence avec celui(x)-ci.

Nous nous dégageons de toute responsabilité en cas d'envoi d'épreuve couleur non certifiée ou en l'absence de celle-ci.

Attention: Certains caractères ne sont pas reconnus dans les noms de fichiers, seuls les chiffres et les 26 lettres de l'alphabet sont utilisables.

Délai : les ordres et documents doivent nous parvenir 4 semaines avant la parution, les frais éventuels de montage et de corrections sont toujours à la charge de l'annonceur.

LES TARIFS DE PUBLICITÉ 2012



Tarifs en euros H.T.

	QUADRI	BICHRO	NOIR
2 ^e de couverture	4 770 €	-	-
3 ^e de couverture	4 140 €	-	-
4 ^e de couverture	4 880 €	-	-
Double page centrale	8 280 €	-	-
Double page intérieure	7 960 €	-	-
Page intérieure face texte verso	4 140 €	3 060 €	2 550 €
Page intérieure face texte recto	4 570 €	3 360 €	2 820 €
1/2 page verso	2 270 €	1 700 €	1 430 €
1/2 page recto contre texte	2 730 €	2 040 €	1 710 €
1/3 page verso	1 760 €	1 280 €	1 050 €
1/3 page recto contre texte	2 110 €	1 530 €	1 260 €
1/4 page	1 310 €	940 €	780 €
1/8 ^e page	-	530 €	440 €

Dégressif - Fidélité

2 années consécutives dans le même support	2 %
3 années consécutives dans le même support	3 %
4 années consécutives dans le même support	4 %
5 années consécutives dans le même support	5 %

Dégressif - Quantité

2 insertions	4 %
3 insertions	6 %
4 insertions	8 %
5 insertions	10 %
6 insertions	12 %
7 insertions	14 %
8 insertions et plus	15 %

Dégressif Éditions du Boisbaudry Cumul de titres élevages

Au cours de la même année
Titres : PLM / Porc Magazine /
Filières avicoles / L'éleveur de lapins

2 titres	2 %
3 titres	3 %
4 titres	4 %

Majorations

+ 20 %	Emplacement de rigueur
+ 10 %	Dossier
+ 10 %	Jeu-concours
+ 10 %	Recto groupé avec d'autres publicités pour le 1/8 ^e et le 1/4 de page

Dégressif - Développement du budget par support

3 %	Si + 20 % par rapport au contrat de l'année précédente
-----	--

Tarifs numériques nets (remise professionnelle non applicable)

Lien fiche technique	250 € ^{ht}
Lien vidéo diaporama catalogue	400 € ^{ht}
Hébergement catalogue	250 € ^{ht} + 20 € ^{ht} la page

Encarts libres ou brochés

(Frais d'encartage inclus)

2 pages (R°V°)	4 400 €
4 pages	7 380 €
6 pages	8 720 €
8 pages	10 200 €

OFFRE Force3

→ 3 supports

- PLM • Porc magazine
- Filières Avicoles

30 % de remise immédiate

Format page Quadri recto
Même mois de parution
Même visuel

Remise maximum avant remise professionnelle

Bénéficiez des meilleurs dégressifs en confirmant votre programme annuel

→ Remise professionnelle de **15 %** si mandataire

Cumul maxi

Cumul des dégressifs maximum **25 %**

Exemple :

1 - L'annonceur confirme :
3 pages en janvier, puis 3 pages en mars, puis 3 pages en septembre dans le même magazine, le dégressif sera de :
• 6 % pour les 3 premières pages,
• 12 % pour les 3 pages suivantes,
• 15 % pour les 3 dernières pages.

2 - L'annonceur confirme un ordre de 9 pages, le dégressif sera de :
- 15 % pour chaque page.

Même principe de calcul pour le développement.

PLANNING RÉDACTIONNEL 2012

JANVIER

- Maïs et stratégie d'éleveurs
- Maladies d'hiver avec le véto

FÉVRIER

- Préparation a la mise à l'herbe
- Swiss Expo

MARS

- Top Liste PLM
- Parasitisme
- Les championnes de Paris

AVRIL

- Contre les mouches
- Dans la remorque mélangeuse
- Gestion du tarissement

MAI

- Gestion du péri-partum
- Alimentation de la génisse
- Eurogénétique et Expo Bulle (Suisse)

JUIN

- À la Une des catalogues fourragères
- Conseils pour la reproduction
- Les nouveaux taureaux étrangers

JUILLET / AOÛT

- Top Liste Robot
- Index des taureaux

SEPTEMBRE

- Le concours PLM de la meilleure étable
- À la Une des catalogues maïs
- Programmes alimentaires
- Les outils de la fenaison en images
- Les nouveautés du Space et du Sommet

OCTOBRE

- Le concours PLM de la meilleure étable (suite)
- Guide des nutritionnels
- Du nouveau pour les veaux
- Palmarès génétique du Space
- Actualités de la traite

NOVEMBRE

- Qualité des maïs
- Hygiène et santé de la mamelle et des pieds

DÉCEMBRE

- Maladies d'hiver avec le véto
- Maïs et stratégie d'éleveur

Ce programme pourra être
sujet à modifications en
fonction de l'actualité du
moment

LES ÉVÉNEMENTS 2012

→ **MARS**

Numéro spécial Top Liste PLM
(liste des meilleurs éleveurs de France)

→ **SEPTEMBRE**

Numéro spécial  **SPACE**
2012



UN GROUPE SPÉCIALISÉ,
une logique éditoriale

éditions du
BOISBAUDRY
NOUS LIRE, C'EST AGIR.



L'ÉQUIPE COMMERCIALE PUBLICITÉ

Denis Beaussé

DIRECTEUR COMMERCIAL

dbeausse@editionsduboisbaudry.fr

Tél : 02 99 12 56 81

Patricia Perrot

CHEF DE PUBLICITÉ

pperrot@editionsduboisbaudry.fr

Tél : 02 99 12 59 78

Sylvie TESSIER

ASSISTANTE COMMERCIALE

stessier@editionsduboisbaudry.fr

Tél : 02 99 12 56 66

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ordre de publicité : les ordres de publicité sont nécessairement transmis à l'éditeur par écrit, mais l'ordre ne devient définitif que par la confirmation de l'éditeur. Tout ordre de publicité est soumis aux présentes conditions générales de vente, sauf stipulations particulières précisées dans la confirmation. L'éditeur n'est engagé que par les termes de sa confirmation. L'éditeur se réserve le droit de refuser toute publicité sans avoir à motiver sa décision ; dans ce cas le refus devra être notifié à l'annonceur à réception des documents. L'ordre de publicité est passé, soit directement par l'annonceur, soit par l'intermédiaire d'un mandataire, sous réserve que celui-ci soit titulaire d'un mandat de la part de l'annonceur ; une attestation de mandat devra être communiquée à l'éditeur. L'éditeur ne pourra en aucun cas être tenu responsable des annonces publicitaires qu'il aurait fait paraître sur l'ordre de l'annonceur ; celui-ci sera tenu d'indemniser l'éditeur de toutes les conséquences civiles pouvant résulter de ces publications, notamment par suite de l'action de tiers. L'éditeur devra adresser tant à l'annonceur, que le cas échéant au mandataire, un exemplaire du journal contenant la publication dans le mois suivant la diffusion du message publicitaire. Cas particuliers : une commission de 15 % sera octroyée à l'agence étrangère passant un ordre pour un annonceur étranger.

Annulation : délai d'annulation d'un ordre de publicité : un mois avant parution.

Documents : l'annonceur devra fournir à l'éditeur un fichier numérique accompagné d'une épreuve couleur ou encarts publicitaires répondant aux normes techniques définies par l'éditeur. Ceux-ci devront être retirés par l'annonceur dans l'année suivant la dernière utilisation ; passé ce délai, l'éditeur n'assurera plus aucune responsabilité.

Les concours, loteries, cadeaux, vente par correspondance, devront obligatoirement être soumis à l'approbation de la direction.

Facturation : la facturation des ordres de publicité sera effectuée après la parution, directement à l'annonceur.

Un double de la facture sera toutefois adressé au mandataire. La facturation sera établie aux tarifs en vigueur, lesquels peuvent évoluer à tout moment, moyennant préavis d'un mois. Cas particuliers : pour les annonceurs étrangers, la facture pourra être établie au nom de l'agence étrangère.

Règlement : le paiement sera effectué directement par l'annonceur, même si l'ordre a été passé par un mandataire, à moins que l'annonceur n'ait expressément mentionné une autre disposition sur l'ordre écrit à l'éditeur.

Dans tous les cas, l'annonceur reste toujours redevable du paiement : il en sera notamment ainsi en cas de non-respect de délai de paiement par le mandataire chargé du règlement. Le règlement des factures s'effectue à 30 jours fin de mois, sauf stipulation particulière dans la confirmation. En cas de règlement par traite, celle-ci devra être retournée à l'éditeur, acceptée et domiciliée dans les 10 jours. En cas de retard de paiement, l'éditeur pourra suspendre l'exécution de tous les ordres passés par l'annonceur et exiger le règlement de toutes les autres sommes restant dues, nonobstant tout délai de paiement. Tout retard de paiement entraînera une pénalité de 1,5 % du montant de la facture par mois de retard.

Litiges : toute difficulté pouvant survenir à l'occasion des ordres de publicité sera soumise de plein droits aux tribunaux de Rennes.

éditions du
BOISBAUDRY
NOUS LIRE, C'EST AGIR.

13 square du Chêne-Germain - CS 77711 - 35577 Cesson-Sévigné - France

Tél : +33 (0)2 99 32 21 21 - Fax : +33 (0)2 99 32 14 17